



NITROX

La qualification de Plongeur Nitrox n'est pas un brevet.

Elle est obtenue à l'issue d'une formation assurée par un moniteur Nitrox confirmé FFESSM dans le cadre d'un stage ponctuel.

La plongée avec contrôle parfait de la stabilisation conditionne la suite de la formation.

Pour être qualifié plongeur Nitrox, il faut avoir effectué au minimum 2 plongées au Nitrox. Elle est validée par un moniteur Nitrox confirmé FFESSM ayant assuré la formation.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Être titulaire de la licence FFESSM. en cours de validité.

Être âgé d'au moins 14 ans à la date de délivrance.

Être titulaire du Niveau PE12 de la FFESSM ou d'un brevet admis en équivalence ou du PESH12.

Présenter le carnet de plongée.

Avoir effectué un minimum de 10 plongées dans la zone des 20 mètres attestées sur le carnet de plongée ou par mention sur le passeport ou par fiche justificative dûment remplie.

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique de moins d'un an délivré par un médecin généraliste tel que défini dans l'annexe 1 du Règlement Médical.

PREROGATIVES :

Les plongeurs titulaires de la qualification Plongeur Nitrox pourront utiliser le mélange Nitrox le plus approprié avec au maximum 40% d'oxygène. Les plongeurs Nitrox ont les mêmes prérogatives que celles définies dans la partie du Code du Sport, correspondantes à leur niveau de plongée.

DELIVRANCE DE LA CARTE DE CERTIFICATION :

La certification est délivrée par le club affilié ou la structure commerciale agréée au sein duquel la dernière compétence est validée, sous la responsabilité du président du club ou du responsable de la structure, par un E3 moniteur Nitrox Confirmé (licencié) minimum.

Le club ou la structure doit valider la certification sur le passeport du lauréat. Le passeport doit comporter le cachet officiel du club ou de la structure.

Le club ou la structure doit enregistrer la certification sur le site internet pour que le siège national puisse éditer la carte double face FFESSM/INTERNATIONAL et l'adresser au candidat. Le siège national de la FFESSM garde en archive les informations concernant les certifications.